

Samedi 5 novembre 2011

Communiqué du président de l'université Paris-Dauphine

Au cours d'une réunion de l'association étudiante « Japad », un étudiant a subi une atteinte à son intégrité physique et morale. Cet acte inadmissible recevra de notre part des sanctions sans concession.

J'ai rencontré la victime pour l'entourer de notre soutien. Nous nous tenons en contact permanent avec sa famille.

J'ai pris trois mesures immédiates :

1. L'association a été radiée et son local fermé.
2. Le conseil de discipline est convoqué pour y traduire tous les participants.
3. Au côté de la victime qui a déposé plainte, l'université se porte partie civile, en soutien de l'action publique.

Aujourd'hui, j'exprime la profonde tristesse des étudiants et des personnels de notre communauté, mais aussi leur colère. J'y ajoute ma totale détermination à éradiquer ces pratiques abjectes.

Fortement attachée à la vie associative étudiante, l'université Paris-Dauphine n'aura aucune complaisance à l'égard de ceux qui pervertissent le sens et les valeurs de l'engagement associatif.

Laurent Batsch

Contact presse : Armelle de Kerros